



Délibération du Comité syndical

CS n°70 - 2021

Séance du 11/10/2021

**Syndicat Mixte d'Energies du
Département de l'Hérault**

L'an deux mil vingt et un, le 11 du mois d'octobre à 10h, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du comité syndical d'Hérault Energies, dûment convoqués le 03/09/2021 sous la présidence de **Madame Audrey IMBERT**

PRESENTS votants :

En qualité de représentant du **COLLEGE DU DEPARTEMENT** : Mme IMBERT, M. RIGAUD,

En qualité de représentants du **COLLEGE DES COMMUNES EN ADHESION DIRECTE**

- COMMUNE DE MOINS DE 40 000 HABITANTS : M. BARO, M. BOUTES, Mme. VANEL, M. LIBRETTI, M. PEYRAS, Mme. MICHEL, M. MARIN, Mme. ROUZE, M. VANDERMEERSCH, Mme. FOUILHE, Mme. SIRC, M. GUIBBERT
- COMMUNE DE PLUS DE 40 000 HABITANTS : M. AYCART

En qualité de représentant du **COLLEGE DES EPCI**

- MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE : M. BALAZUN, M. VERA
- AUTRES EPCI : M. ALLIES, M. PESCE, M. DEVRIENDT, M. RENAUD, M. CHAPLIN

POUVOIRS :

En qualité de représentant du COLLEGE DU DEPARTEMENT : M. CRISTOL donne pouvoir à Mme. IMBERT, Mme. SAUR donne pouvoir à M. BOUTES, M. FALIP donne pouvoir à M. RIGAUD, Mme. MORERE donne pouvoir à M. ALLIES,

En qualité de représentant du COLLEGE DES COMMUNES DE MOINS DE 40 000 HABITANTS : M. DOUTREMEPUICH donne pouvoir à Mme. MICHEL, Mme. GLEIZES donne pouvoir à M. RENAUD

Le secrétariat a été assuré par : M. RENAUD

Nombre de membres titulaires en exercice	39
Nombre de membres présents	22
Nombre de membres représentés	6
Nombre de suffrage exprimés	28
Votes pour	28
Votes contre	0
Abstentions	0

Objet : DM 3 Budget Principal, DM 1 Budgets Annexes Prestations de services et IRVE

Monsieur le Vice-président Francis BOUTES présente à l'assemblée le projet de décision modificative n° 3 pour le Budget Principal et n°1 pour les Budgets Annexes Prestations de Services et IRVE.

La Décision Modificative du Budget Principal présente sur la section de fonctionnement un réajustement des crédits. Les dotations aux amortissements sont ajustés à la baisse et compensés par une augmentation du virement à la section d'Investissement. Les recettes liées aux produits des services sont en forte diminution compensée par les redevances (contrats concession) ainsi que les produits exceptionnels (participation aux groupements de commande et CEE). Les dépenses de personnel (contrats sur projets) et le reversement aux communes (CEE) sont augmentés contrairement aux charges à caractère général.

La section d'investissement enregistre la modification des dotations aux amortissements et du virement de la section de fonctionnement. De nouvelles opérations pour compte de tiers sont créées et d'autres modifiées (en dépenses et en recettes). Les crédits en dépenses et en recettes relatifs aux travaux sur les réseaux d'Eclairage Public hors compétence et de télécommunication étaient redondants avec ceux des opérations pour compte de tiers. Ces crédits de travaux et les subventions correspondantes sont donc sensiblement diminués. Les montants des crédits de paiement de l'année sur les Autorisations de Programme HE 2019 et HE 2020 sont augmentés.

La Décision modificative n°1 du Budget Prestation de Services ne concerne que la section de fonctionnement. Elle permet l'augmentation des dépenses pour une étude à réaliser et la régularisation d'un mandat de 2015 demandée par la Paierie Départementale. Les recettes sont revalorisées à hauteur des encaissements constatés.

La Décision modificative n°1 du Budget IRVE impacte les deux sections. En fonctionnement, les charges à caractère général sont augmentées, principalement en raison de l'accroissement de la consommation électrique. Cette augmentation est compensée par la revalorisation des produits des services et des reprises de subventions (ORDRE). En investissement, la cession d'une borne et la légère baisse des crédits d'études viennent compenser l'augmentation des subventions d'investissements rattachées aux actifs amortissables (ORDRE).

Après en avoir débattu et à l'unanimité des membres présents, le comité syndical d'Hérault Energies,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de Hérault Energies,
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Départements, des Communes et des Régions, modifiés,
Vu les crédits inscrits au BP, en DM1 et DM2
Entendu l'exposé du rapporteur,

- **ADOpte** les Décisions Modificatives n° 3 du Budget Principal et n° 1 des Budgets annexes Prestations de Services et IRVE pour l'exercice 2021 conformément aux tableaux ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL

Nature	Libellé	Propositions DM 3
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
RECETTES		84 210,00
704	TRAVAUX	-153 000,00
705	ETUDES	-219 000,00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	-372 000,00
74718	SUBVENTION ADEME CONTRAT ENR THERMIQUES	8 600,00
7478	PARTICIPATION AUTRES ORGANISMES	64 900,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	73 500,00
757	REDEVANCE	236 710,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	236 710,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES	25 000,00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	121 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	146 000,00
DEPENSES		84 210,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGAN.FORM.	-19 095,00
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	-2 000,00
6256	MISSIONS	-8 000,00
6257	FRAIS DE RECEPTION ET DE RESTAURANT	-1 500,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-30 595,00
64111	RÉMUNÉRATION PRINCIPALE	90 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	90 000,00
7398	REVERSEMENTS COMMUNES	22 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	22 000,00
6518	AUTES REDEVANCES POUR CONCESSION ...	150,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	2 655,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 805,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	600 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	600 000,00
6811	DOT.AMORT.IMMOS INCORP.& CORP	-600 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-600 000,00

Nature	Libellé	Propositions DM 3
SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES		-2 892 645,00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	3 500,00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	3 500,00
13218	SUBVENTION ETAT AUTRES	-1 633 500,00
1323	DÉPARTEMENTS	-150 000,00
13241	COMMUNES	-1 620 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-3 403 500,00
45820002	BEZIERS QUARTIER CAPNAU - ZONE OUEST	259 200,00
45820006	BOISSERON RUES BÉNOVIE ET LITIÈRE	36 000,00
45820024	LA TOUR SUR ORB CH DU COUTIOL	-55 000,00
45820029	LAVERUNE RUE DU STADE	22 971,00
45820050	ST BAUZILLE DE PUTOIS CH DE LA COSTE	-57 600,00
45820057	ST GEORGES D'ORQUES RUE DE CLAIRDOUY PH1	-104 000,00
45820069	VALRAS PLAGE RUE DU CHATEAU DEAU PERET BATUT	24 191,00
45820076	BOUZIGUES AV ALFRED BOUAT	10 080,00
45820077	CANDILLARGUES RUE PAUL VALERY	15 840,00
45820078	CLARET RUE DU CA GAREL ET LA CITERNA SSE	30 240,00
45820079	COMBES LAMALOU LE VIEUX TR2	43 995,00
45820080	COURNONSEC RUE DES ECOLES PH 2	17 280,00
45820081	LUNEL VIEL PL DE L'ANCIENNE MAIRIE	1 440,00
45820082	MONTPEY ROUX RUE DU ROSAIRE	74 880,00
45820083	PEZENES LES MINES	19 557,00
45820084	POUSSAN AVENUE DE LA Gare PH2	97 333,00
45820085	POUSSAN IMPASSE DES CRESSSES	17 280,00
45820086	PRADES SUR VERNAZOBRE TRAVERSEE DU VILLAGE	100 478,00
45820087	QUARANTE AV DE LA GARE	187 200,00
45820088	ST DREZERY CH DES GRIVES	125 230,00
45820089	ST PAUL ET VALMALLE PLACE DE LA MAIRIE	4 320,00
45820090	VALROS RUE DU PUITTS VIEUX	7 200,00
458228	LODEVE CHAUFFERIE BOIS GROUPE SCOLAIRE PRÉMERLET	3 690,00
458229	CC CEVENNES ET ST BAUZILLE DE PUTOIS CHAUFFERIE	4 500,00
458238	MAGALAS RESEAU TECHNIQUE SALLE CONVIVIALITE	3 600,00
458239	ST PONS DE THOMIERES CHAUFFERIE BOIS MAISON SANTE	2 400,00
458241	VAILHAUQUES CHAUFFERIE BOIS SALLE POLYVALENTE	3 600,00
458243	VILLEVEYRAC CHAUFFERIE BOIS	3 600,00
458244	VILLEVEYRAC CHAUFFERIE ESPACE FERDINAND BUISSON	3 600,00
458247	SAINTE THIBERY CHAUFFERIE GROUPE SCOLAIRE	40 250,00
458248	MONTPELLIER CHAUFFERIE GS CALMETTE	100 000,00
458249	MONTPELLIER CHAUFFERIE GS COMBES	-100 000,00
458250	MONTPELLIER CHAUFFERIE GS AIGUERELLES	64 000,00
458251	GANGES CHAUFFERIE GS ET COLLEGE	-500 000,00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	507 355,00
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	600 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	600 000,00
28041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	-600 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-600 000,00

Nature	Libellé	Propositions DM 3
SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		-2 892 645,00
13241	REMBOURSEMENT COMMUNES MEMBRES DU GFP	30 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	30 000,00
2041412	SUBVENTIONS EP COMMUNES 2019	40 000,00
2041512	SUBVENTIONS EP EPCI 2019	30 000,00
	<i>HE 2019</i>	<i>70 000,00</i>
2041412	2020 ENRT COMMUNES	20 000,00
2041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	10 000,00
	<i>HE 2020</i>	<i>30 000,00</i>
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	100 000,00
2317	TRAVAUX RESEAUX	-3 530 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-3 530 000,00
45810002	BEZIERS QUARTIER CAPNAU - ZONE OUEST	259 200,00
45810006	BOISSERON RUES BÉNOVIE ET LITIÈRE	36 000,00
45810024	LA TOUR SUR ORB CH DU COUTIOL	-55 000,00
45810029	LAVERUNE RUE DU STADE	22 971,00
45810050	ST BAUZILLE DE PUTOIS CH DE LA COSTE	-57 600,00
45810057	ST GEORGES D'ORQUES RUE DE CLAIRDOUY PH1	-104 000,00
45810069	VALRAS PLAGE RUE DU CHATEAU DEAU PERET BATUT	24 191,00
45810076	BOUZIGUES AV ALFRED BOUAT	10 080,00
45810077	CANDILLARGUES RUE PAUL VALERY	15 840,00
45810078	CLARET RUE DU CAGAREL ET LA CITERNASSE	30 240,00
45810079	COMBES LAMALOU LE VIEUX TR2	43 995,00
45810080	COURNONSEC RUE DES ECOLES PH 2	17 280,00
45810081	LUNEL VIEL PL DE L'ANCIENNE MAIRIE	1 440,00
45810082	MONTPEYROUX RUE DU ROSAIRE	74 880,00
45810083	PEZENES LES MINES	19 557,00
45810084	POUSSAN AVENUE DE LA Gare PH2	97 333,00
45810085	POUSSAN IMPASSE DES CRESSSES	17 280,00
45810086	PRADES SUR VERNAZOBRE TRAVERSEE DU VILLAGE	100 478,00
45810087	QUARANTE AV DE LA GARE	187 200,00
45810088	ST DREZERY CH DES GRIVES	125 230,00
45810089	ST PAUL ET VALMALLE PLACE DE LA MAIRIE	4 320,00
45810090	VALROS RUE DU Puits VIEUX	7 200,00
458128	LODEVÉ CHAUFFERIE BOIS GROUPE SCOLAIRE PRÉMERLET	3 690,00
458129	CC CEVENNES ET ST BAUZILLE DE PUTOIS CHAUFFERIE	4 500,00
458138	MAGALAS RESEAU TECHNIQUE SALLE CONVIVIALITE	3 600,00
458139	ST PONS DE THOMIERES CHAUFFERIE BOIS MAISON SANTE	2 400,00
458141	VAILHAUQUES CHAUFFERIE BOIS SALLE POLYVALENTE	3 600,00
458143	VILLEVEY RAC CHAUFFERIE BOIS	3 600,00
458144	VILLEVEY RAC CHAUFFERIE ESPACE FERDINAND BUISSON	3 600,00
458147	SAINTE THIBERY CHAUFFERIE GROUPE SCOLAIRE	40 250,00
458148	MONTPELLIER CHAUFFERIE GS CALMETTE	100 000,00
458149	MONTPELLIER CHAUFFERIE GS COMBES	-100 000,00
458150	MONTPELLIER CHAUFFERIE GS AIGUERELLES	64 000,00
458151	GANGES CHAUFFERIE GS ET COLLEGE	-500 000,00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	507 355,00

BUDGET Prestations de service

Nature	Libellé	Propositions DM 1
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
RECETTES		570,00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	570,00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	570,00
DEPENSES		570,00
604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	320,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	320,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	250,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	250,00

BUDGET IRVE

Nature	Libellé	Propositions DM 1
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
RECETTES		45 500,00
7018	PRESTATIONS DE SERVICES	41 400,00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	41 400,00
777	REPRISE SUR SUBVENTIONS	4 100,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 100,00
DEPENSES		45 500,00
60612	ENERGIE-ELECTRICITE	40 000,00
6156	MAINTENANCE	5 500,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 500,00
SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES		3 270,00
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	3 270,00
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	3 270,00
DEPENSES		3 270,00
2031	FRAIS D'ETUDES	-830,00
20	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-830,00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	4 100,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 100,00

- **AUTORISE** La Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu :

- de sa transmission au contrôle de légalité le : 15/10/21
- de sa publication le :

- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré en séance

Le 11/10/2021,

La Présidente d'Hérault Energies,

Audrey IMBERT